

INAUGURATION DES TERRAINS FAMILIAUX LOCATIFS DU HAMMEAU DU PLESSIS-POMMERAYE : L'OCCASION DE SALUER UN PROJET URBAIN ET SOCIAL AMBITIEUX

Le mardi 21 septembre 2021 à 11h00, Jean-Claude Villemain, Président de la Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise (ACSO) et Maire de Creil, inaugure les Terrains Familiaux Locatifs situés au Hameau du Plessis-Pommeraye à Creil, 16 allée du Souvenir. Il est entouré de Jean-Charles Géray, Sous-Préfet de l'Oise et d'élus de la Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise et du Conseil Départemental de l'Oise.

Les Terrains Familiaux Locatifs du hameau du Plessis-Pommeraye (sur un emplacement de 5000 m²) sont destinés à accueillir les 61 membres des familles qui occupaient, à Creil, le quai d'aval au niveau de la friche industrielle Vielle Montagne. Ils comportent 15 terrains d'environ 260 m² correspondant à 30 places de caravanes. 4 terrains sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Chaque terrain est équipé d'un bungalow de 38 m². Il est clôturé, gravillonné et raccordé aux réseaux.

Les locataires doivent signer un bail de 3 ans et s'acquitter d'un loyer mensuel + charges assorti d'un dépôt de garantie. La gestion de l'occupation des emplacements et de l'entretien de l'aire a été confiée à la société DM Services, déjà en charge de la gestion de l'aire d'accueil intercommunale de la Pierre-Blanche, ouverte depuis près d'un an.

L'ACSO a accordé une place prioritaire à l'accompagnement des familles dans ce projet :

- Concertation sur le projet d'aménagement
- Accompagnement des ménages dans leur appropriation du logement, leur connaissance de leurs droits et devoirs en tant que locataires, dans le paiement de leurs charges d'eau et d'électricité,
- Création d'un service de transport scolaire, gratuit, par l'ACSO et la ville de Creil, afin de permettre aux enfants de poursuivre leur scolarité notamment dans leur école (Danielle Mitterrand à Creil).
- Actions en faveur de l'insertion socioprofessionnelle (information sur les dispositifs d'insertion sur le territoire, clause d'insertion dans le chantier des terrains familiaux, création d'un emploi dans le cadre du transport scolaire...).

L'ACSO a été accompagnée pour cela par deux prestataires, une Maitrise d'Oeuvre Urbaine et Sociale (MOUS) : Cadres en mission, et par un partenaire local, l'Association Départementale d'Accueil et de Réinsertion Sociale (ADARS).

Des actions seront poursuivies dans les prochains mois, autour du logement, de l'appropriation du lieu de vie, de l'environnement, de l'insertion professionnelle, etc.

Avec ces actions tant sur le plan social et socio-éducatif que dans le domaine de l'insertion professionnelle, l'Agglomération Creil Sud Oise souhaite favoriser l'intégration sur son territoire des gens du voyage.

Le schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage prévoit une participation des territoires à la réponse aux besoins en habitat des gens du voyage : aires de grands passages, aires permanentes d'accueil, terrains familiaux locatifs pour les familles plus sédentaires. Celui adopté le 4 avril 2019 par la préfecture de l'Oise et le Conseil Départemental de l'Oise pour la période 2019-2025 donne à l'ACSO l'objectif de réaliser sur son territoire 55 places de caravanes en Terrains Familiaux Locatifs. La Ville de Saint Maximin pourvoit à ce besoin, depuis plusieurs années, pour 22 places de caravanes. La ville de Creil et l'ACSO viennent d'apporter une contribution significative à cet objectif, l'une en mettant à disposition les terrains, l'autre en réalisant les travaux et en prenant en charge la gestion de l'aire d'accueil de la Pierre Blanche (30 caravanes) et des terrains familiaux locatifs du Plessis-Pommeraye (30 caravanes) livrés en août 2021, remplissant ainsi la quasi-totalité des objectifs fixés dans le cadre du schéma départemental.

A savoir

La loi n°2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des Gens du Voyage précise la procédure d'élaboration et de révision, tous les 6 ans, des schémas départementaux pour l'accueil et l'habitat des gens du voyage. Les schémas sont élaborés conjointement par le Préfet et le Président du Conseil Départemental. Ils prescrivent les besoins d'aménagement d'aires d'accueil permanentes, de terrains de grands passages, et ceux découlant de la sédentarisation des familles.

CONTACTS PRESSE : 29-210921

Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise
www.creilsudoise.fr

Pascaline LAPRUN

03 44 64 74 72 - p.Laprun@creilsudoise.fr

Fanny LEBEGUE

03 44 64 46 24 - f.Lebegue@creilsudoise.fr

A PROPOS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION CREIL SUD OISE (ACSO) :

Le territoire de l'Agglomération Creil Sud Oise, à la fois urbain et rural, rassemble 86 000 habitants sur 11 communes. Les 51 élus et les 140 collaborateurs de l'ACSO s'attachent à aménager, développer et dynamiser l'intercommunalité : développement économique et emploi, politique de la ville et aménagement du cadre de vie, politiques de mobilité, collecte des déchets, protection des ressources naturelles et promotion du tri, gestion de l'eau et de l'assainissement, soutien aux activités culturelles. L'ACSO entend placer l'habitant au cœur de son projet de territoire en l'informant et en l'associant au processus de décisions afin de bâtir avec lui une agglomération valorisant la ruralité, préservant l'environnement et développant les espaces urbains. L'ACSO, terre d'histoire, terre d'avenir.